



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le préfet

Nanterre, le 13 JAN. 2021

Monsieur le maire,

Dans le cadre du déploiement de la stratégie de la vaccination, vous m'avez proposé l'ouverture d'un centre de vaccination ambulatoire sur le territoire de votre commune et je vous en remercie.

Votre dossier a été examiné à partir d'une grille d'analyse de l'agence régionale de santé, tenant compte notamment des modalités logistiques et médicales pour assurer son fonctionnement, et d'une recherche d'adéquation de ces centres dans le département en fonction de la répartition de la population âgée.

Pour l'heure, la candidature de votre centre n'est pas retenue pour un démarrage dès le lundi 18 janvier 2021.

Toutefois, dès la montée en puissance du dispositif de vaccination, et ce à compter du 25 janvier prochain, je m'engage à revenir vers vous pour le réexamen de votre dossier.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre mobilisation et votre aide précieuse dans la lutte contre l'épidémie Covid-19.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien à vous



Laurent HOTTIAUX

**Monsieur Patrick DONATH
Maire de Bourg-la-Reine
Hôtel de Ville
6, boulevard Carnot
92340 BOURG-LA-REINE**

167-177, avenue Joliot-Curie
92013 NANTERRE cedex
Tél : 01 40 97 20 00
<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>